

Les intoxications au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui peut entraîner des **séquelles irréversibles** ou **la mort**.

Les signes et symptômes d'intoxication sont : mal de tête, nausées, étourdissements, faiblesse ou chute inattendue, évanouissement.

Si vous pensez être intoxiqué au monoxyde de carbone :

- ÉVACUEZ LES LIEUX,
- COMMUNIQUEZ AVEC LE **9-1-1** OU LE CENTRE ANTIPOISON DU QUÉBEC AU **1 800 463-5060**.

Pour plus d'information : www.msss.gouv.qc.ca/monoxyde-de-carbone



Santé
et Services sociaux
Québec 

PRÉVENEZ

une intoxication au monoxyde de carbone

- Faites entretenir votre système de chauffage.
- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone.
Il sauve des vies.
- Déneigez autour de votre véhicule en prenant soin de bien dégager le tuyau d'échappement avant de mettre le moteur en marche.

Version en français.
Seule la version française fait foi.



Québec 